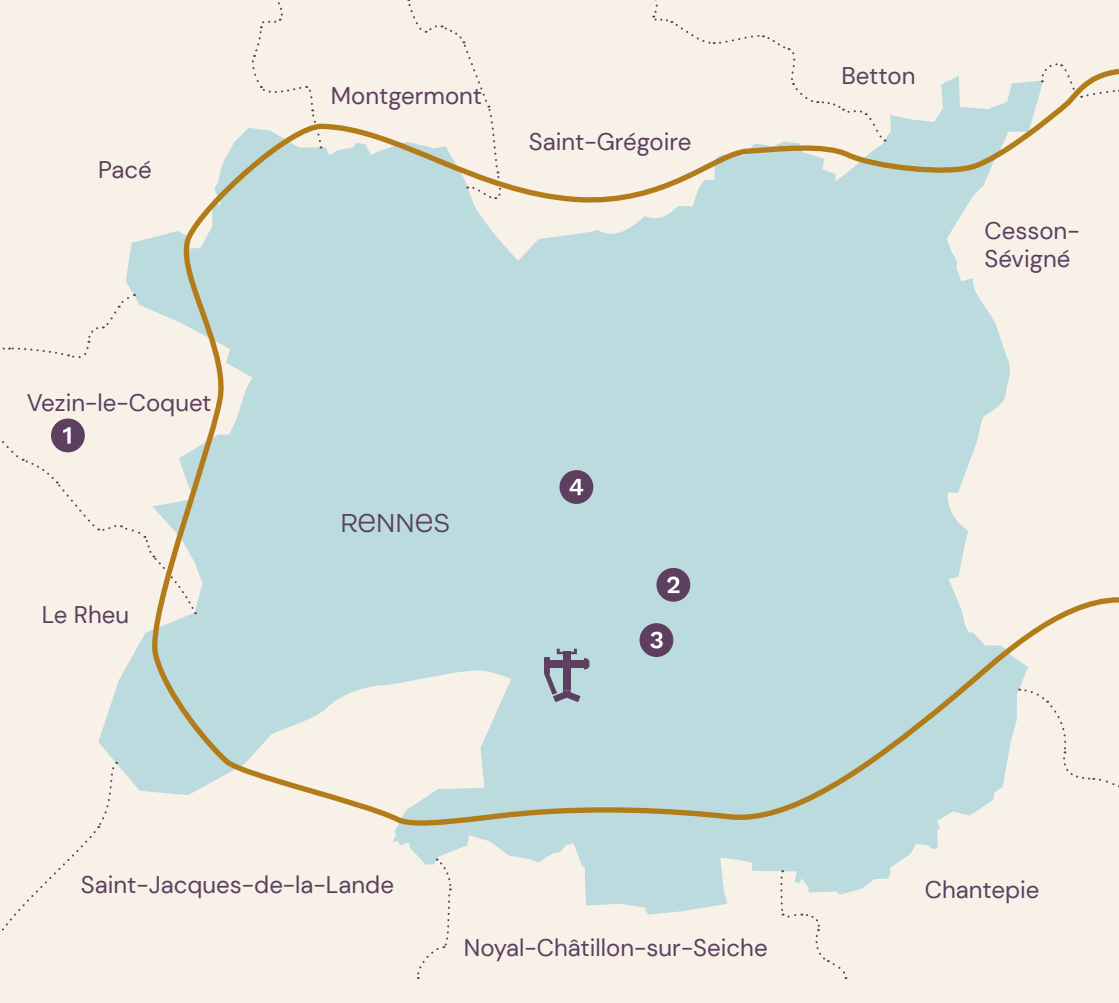


# LA PRISON JACQUES-CARTIER RENNES



Guide de découverte



— Rociade

⚓ Prison Jacques-Cartier

① Centre pénitentiaire de Rennes-Vezin

② Gare de Rennes

③ Centre pénitentiaire pour femmes de Rennes

④ Place Sainte-Anne

|    |                                      |
|----|--------------------------------------|
| 4  | La construction de la prison         |
| 8  | L'architecte Jean-Marie Laloy        |
| 11 | Description architecturale           |
| 14 | Plan de la prison                    |
| 16 | Le personnel pénitentiaire           |
| 18 | La prison au quotidien               |
| 20 | Les premières décennies de la prison |
| 22 | L'histoire récente de la prison      |
| 24 | Demain, un lieu culturel et citoyen  |
| 25 | Défricher un chemin                  |

# La construction de la prison

Depuis la Révolution française, la suppression de la liberté de circulation est le principal moyen de condamnation judiciaire en France. L'État construit des lieux de privation de liberté dédiés uniquement à cette fonction, les prisons.

À la fin du 18<sup>e</sup> siècle, le juriste anglais Jeremy Bentham (1748-1832) théorise la structure panoptique<sup>1</sup>, permettant au surveillant d'observer tous les prisonniers depuis une tour centrale sans que ceux-ci ne voient qu'ils sont surveillés. En France, la loi pénitentiaire de 1875 introduit le régime de détention cellulaire, où les détenus sont isolés dans des cellules individuelles pour méditer sur leur délit et regretter le monde extérieur.

La prison Jacques-Cartier intègre cette double dimension panoptique et cellulaire. Elle est une commande passée à l'architecte Jean-Marie Laloy (1851-1927) par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine (département), comme le rappelle la mention « prison départementale » gravée sur son porche d'entrée. Le projet est validé en 1896, la construction débute en 1898 et s'achève en 1903.

---

<sup>1</sup>Du grec *pan-*/*panto-* : tout.



Carte postale, 1913, Archives de Rennes, 100F3488

La prison et l'église des Sacrés-Cœurs en 1913.

## Chiffres-clés

**Surface totale:** 13 470 m<sup>2</sup>

**Surface bâtie:** 4 640 m<sup>2</sup>

**Capacité:** 180 places jusqu'à la fin des années 1960,  
330 places jusqu'en 2010

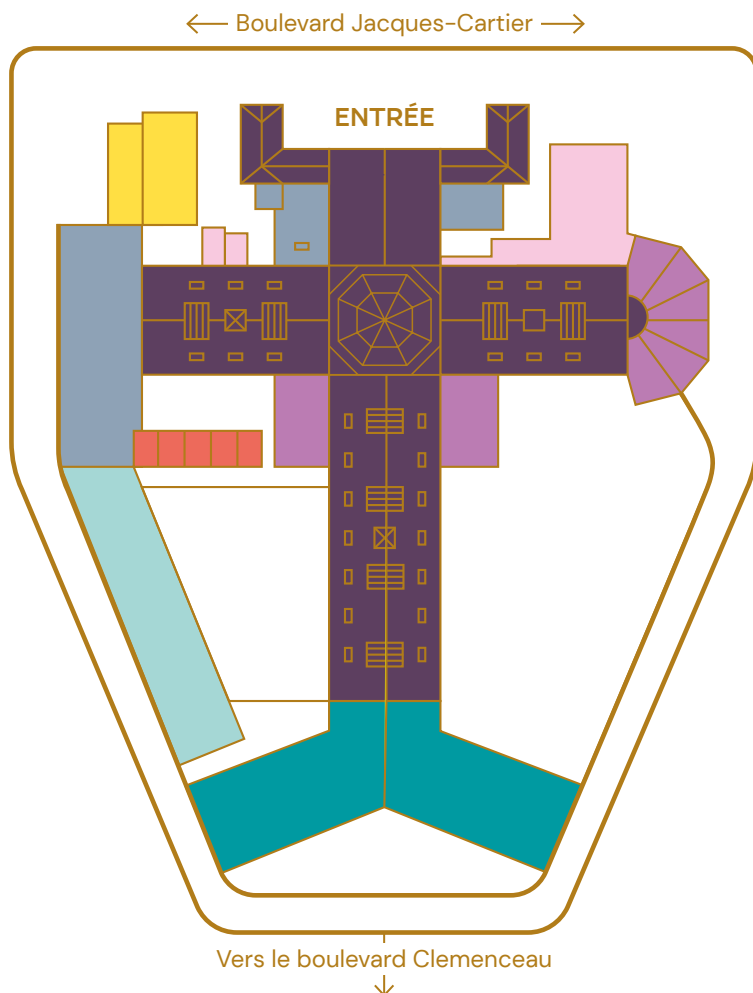
Cette ancienne maison d'arrêt<sup>2</sup> est alignée au boulevard Jacques-Cartier par un mur d'enceinte formant un hexagone. Au centre, le bâtiment de 1903 se déploie en forme de croix latine selon un plan panoptique. Trois ailes dotées de cellules individuelles convergent vers un vide central depuis lequel le personnel pénitentiaire surveille et contrôle. Il est surmonté d'une coupole.

À l'extrémité de chaque aile, des préaux cellulaires permettent aux prisonniers de prendre l'air sans croiser les autres. Au 19<sup>e</sup> siècle, la prison est construite en dehors de la ville pour accentuer cet effet d'isolement.

Dans la deuxième moitié des années 1960, une quatrième aile en forme de V est construite au sud du premier bâtiment pour augmenter la capacité de la prison. Entre 1988 et 1994, la cuisine est déménagée et des ateliers sont édifiés à l'ouest de la parcelle. Les détenus y travaillent pour l'administration pénitentiaire. Une infirmerie est ajoutée au nord-est en 1998 pour répondre aux besoins d'une population carcérale en constante augmentation. Enfin, dans les années 1990 et 2000, la sécurité de la prison est renforcée de caméras, de grilles métalliques anti-projection et de filets.

---

<sup>2</sup>Voir l'encadré « Les différents types de prison » en page 17.



## Chronologie de la construction de la prison Jacques-Cartier

- 1898-1903 : parties originelles peu modifiées
- 1898-1903 : parties originelles fortement remaniées
- Deuxième moitié des **années 1960** : construction de l'aile sud
- Deuxième moitié des **années 1970** : construction des cours de promenades du quartier disciplinaire
- 1982 : ajout de vestiaires préfabriqués
- 1988 : création des ateliers et déménagement de la cuisine
- 1994 : agrandissement des ateliers
- 1998 : construction de l'infirmierie

# L'architecte Jean-Marie Laloy



Collection privée

Jean-Marie Laloy.

Jean-Marie Armand Isidore Laloy est un architecte né en 1851 à Fougères et mort en 1927 à Rennes.

Fils et petit-fils d'architectes, il est le premier Rennais diplômé de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris en 1878. À l'issue de ses études, il s'établit en tant qu'architecte à Rennes.

En 1884, il est nommé architecte du département d'Ille-et-Vilaine par le préfet. Il occupe ce poste jusqu'en 1920, date à laquelle il est remplacé par son fils Pierre-Jack Laloy (1885-1962), lui aussi architecte. L'architecte départemental avait pour mission de faire construire et entretenir les bâtiments publics et civils financés par le Département et les communes.

À ce titre, Jean-Marie Laloy dirige la construction de 95 écoles, 25 gendarmeries et 43 autres bâtiments publics en Ille-et-Vilaine, dont la prison Jacques-Cartier. Il conçoit aussi l'École normale d'institutrices (1882, aujourd'hui l'Institut d'études politiques de Rennes) et l'École nationale d'agriculture (1892, aujourd'hui l'Institut Agro Rennes-Angers).



Ses constructions allient des conceptions rationalistes, marquées par une grande attention portée aux caractéristiques pratiques de l'édifice et un style régionaliste, par l'emploi de matériaux locaux.

Pour concevoir la prison, Jean-Marie Laloy s'inspire des travaux de l'architecte et inspecteur général des édifices pénitentiaires Alfred Normand (1822-1909). Ce dernier a dessiné les plans de la maison centrale de Rennes, inaugurée en 1878. Aussi appelée « prison des femmes », elle est aujourd'hui le seul centre pénitencier français réservé exclusivement à la détention de femmes.



L'école nationale d'agriculture (1892).



La façade nord des bâtiments d'administration.

# Description architecturale

La prison est bâtie de façon rationnelle: son plan est simple et fonctionnel, ses matériaux de construction sont locaux et pérennes, son langage architectural est sobre mais soigné. La forme et l'étroitesse des ouvertures ainsi que l'orientation septentrionale (au nord) de la prison lui donnent une allure austère et impressionnante.

Les façades anciennes sont maçonnées en pierres non taillées (moellons) de schiste pourpre<sup>3</sup> ① et de grès ② dans leur partie supérieure. Les ouvertures sont surmontées de briques rouges ③ utilisées aussi pour bâtir les cheminées. La toiture est couverte de tuiles ④. Les bâtiments récents sont construits en béton armé.

Les façades des ailes de détention anciennes sont percées de petites fenêtres surmontées d'arcs segmentaires ⑤. Les portes extérieures y sont peu nombreuses et étroites. Les baies des bâtiments d'administration au nord sont coiffées d'arcs en plein cintre (demi-cercle) ⑥.

Le bâtiment de détention ancien compte trois étages ; le bâtiment récent quatre. La toiture de l'édifice de 1903 est supportée par une charpente en métal et bois. Elle débord des façades où elle est soutenue par des aisseliers en bois ⑦. Elle est ponctuée de lucarnes en chien-assis ⑧ pour l'éclairage et de clochetons carrés ⑨ pour la ventilation.

---

<sup>3</sup>Voir la photo en page 12 et 13.





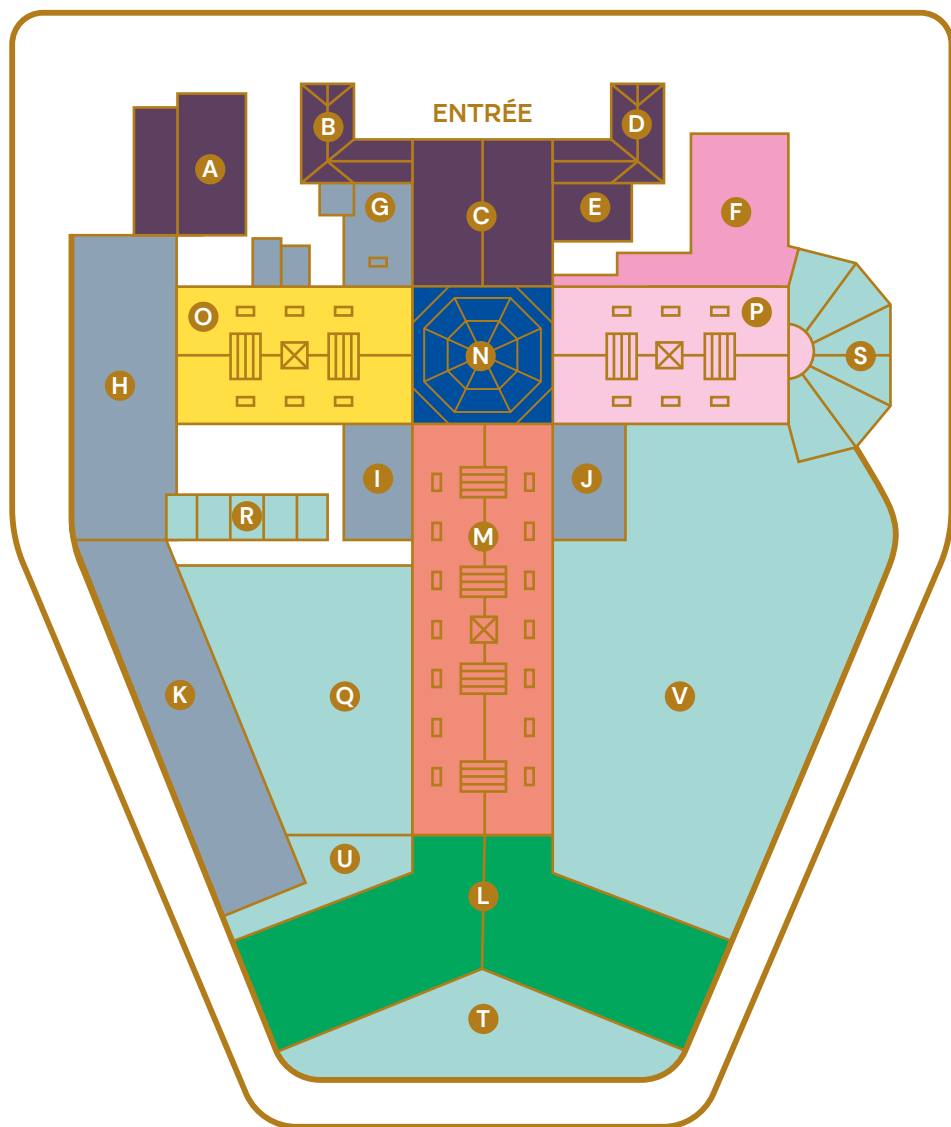
Vue partielle de l'intersection des ailes sud et est.





La distribution intérieure est conditionnée à trois principes: la clarté du vide central, l'efficacité des circulations horizontales et la simplicité de l'architecture.

← Boulevard Jacques-Cartier →



Vers le boulevard Clemenceau  
↓

# La prison Jacques-Cartier en 2010

## **Bâtiments administratifs**

- A. Vestiaires et bureaux du personnel
- B. Bureaux administratifs
- C. Bureaux du greffe et accueil
- D. Bureaux et accueil des parloirs
- E. Parloirs (sous-sol)

## **Bâtiment de santé**

- F. Infirmerie

## **Bâtiments techniques**

- G. Chaufferie (sous-sol)
- H. Cuisines (sous-sol)
- I. Ateliers de menuiserie (sous-sol)
- J. Ateliers de plomberie (sous-sol)
- K. Ateliers de travail des détenus

## **Bâtiments carcéraux**

-  L. Quartier sud
-  M. Grand quartier
-  N. Rotonde (rond-point)
-  O. Quartier ouest
-  P. Quartier est médicalisé

## **Espaces extérieurs clos**

- Q. Cour de promenade
- R. Cours individuelles du quartier disciplinaire
- S. Cours du quartier médicalisé
- T. Cour des nouveaux arrivants
- U. Cour des mineurs
- V. Terrain de sport

# Le personnel pénitentiaire

Dans les dernières années de son fonctionnement, la prison emploie jusqu'à 142 agents de l'administration pénitentiaire.

Ces derniers travaillent au quotidien dans les services de surveillance et d'administration de la prison. Des conseillers d'insertion rattachés au Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) maintiennent un lien entre les détenus et l'extérieur. De nombreuses associations œuvrent en complément pour favoriser la réinsertion sociale des détenus et conserver le lien avec leur famille. Les 125 surveillants sont répartis dans quatre quartiers de détention, dont le quartier est abritant le Service médicopsychologique régional (SMPR).

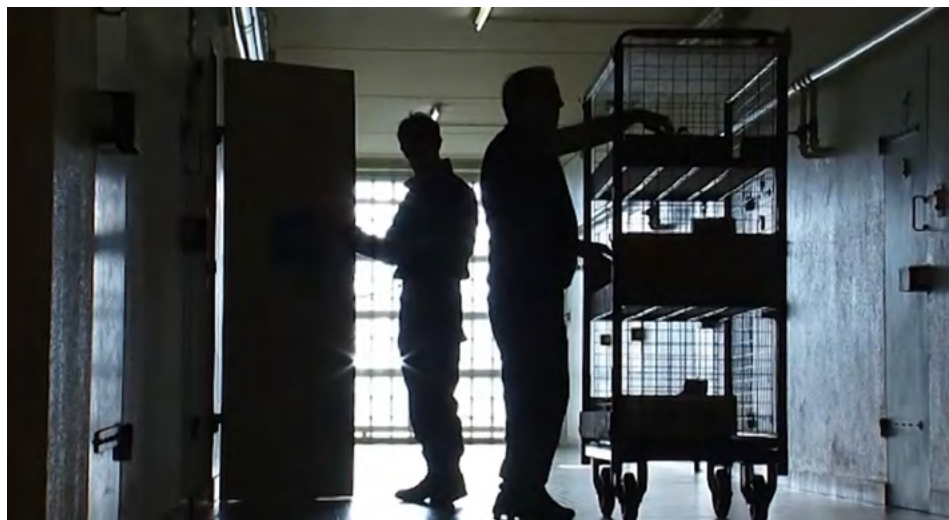


Image tirée du film « Le Déménagement », 2012, réalisé par Catherine Rechard (Candela Productions)

Distribution de la cantine à la prison Jacques-Cartier.  
Le surveillant à gauche est assisté de l'auxiliaire à droite.



Ils se coordonnent par talkie-walkie avec les deux agents du rond-point, véritable centre névralgique de la prison situé au rez-de-chaussée sous la coupole centrale. Les surveillants travaillent par périodes de six heures le matin, l'après-midi et la nuit ou par services longs de douze heures.

## Les différents types de prison

La prison Jacques-Cartier était une maison d'arrêt. En France, il existe plusieurs catégories de prison recevant différents types de prisonniers :

- Les **maisons d'arrêt**, pour les prévenus attendant leur procès et les détenus purgeant une peine de moins de deux ans.
- Les **centres de détention**, pour les détenus purgeant une peine de plus de deux ans, aptes à une réinsertion sociale.
- Les **centres de semi-liberté**, pour les détenus dont la peine a été aménagée.
- Les **maisons centrales**, pour les détenus purgeant de très longues peines.

Enfin, il existe des **centres pénitentiaires** pouvant contenir plusieurs quartiers : une maison d'arrêt et un centre de détention, par exemple.

# La prison au quotidien



Image tirée du film «Le Déménagement», 2012, réalisée par Catherine Richard (Candela Productions)

L'intérieur d'une cellule individuelle en 2010.

Lorsqu'arrive un nouveau détenu, il est amené par la Gendarmerie.

Une fiche d'écrou est alors remplie par le greffe de la prison afin de recueillir un maximum d'informations sur lui. Ensuite, l'argent du détenu est placé sur son pécule par le comptable, ses affaires sont consignées au vestiaire et il lui est remis un paquetage arrivant. Le lendemain, il assiste à une visite médicale, rencontre un conseiller d'insertion et son chef de bâtiment. Commence alors la détention.

Chaque jour, les surveillants commencent par contrôler la présence et la santé de chaque détenu dans sa cellule. Un détenu fait office d'auxiliaire et distribue le café dans les cellules pour le petit-déjeuner, avant d'entamer les corvées de nettoyage. Les tours de promenade commencent alors pour la matinée et les détenus employés aux ateliers sortent pour y travailler.

Après le déjeuner du midi, l'après-midi est dédié aux promenades et aux activités (sport, enseignement) et à l'accueil des proches au parloir. Les détenus regagnent leurs cellules pour le dîner, donné en fin d'après-midi. Les surveillants clôturent la journée en contrôlant la présence de chaque détenu avant de laisser place à l'équipe de nuit.

Les détenus peuvent améliorer l'ordinaire grâce à la « cantine ». Ils remplissent alors des coupons de commande de denrées qui sont achetées par l'administration pénitentiaire avec leur pécule. L'auxiliaire livre chaque jour un type de denrée différent.

Lorsqu'un détenu est libérable, il rend son paquetage pénitentiaire, récupère son pécule ainsi que ses effets personnels et signe la fiche de levée d'écrou au greffe.

# Les premières décennies de la prison Jacques-Cartier

Les premières décennies de fonctionnement de la prison sont marquées par les exécutions capitales et son utilisation par l'occupant allemand durant la Seconde Guerre mondiale.

Deux prisonniers sont exécutés devant la grande porte d'entrée de la prison Jacques-Cartier suite à une décision de justice. Le premier est un valet de ferme de vingt-quatre ans appelé Fernand Lagadec, reconnu coupable d'avoir assassiné son père. Il est guillotiné le 20 mai 1922. Le second est Maurice Pilorge, un cambrioleur de vingt-cinq ans reconnu coupable d'avoir tué un de ses complices. Il est guillotiné le 5 février 1939.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la prison Jacques-Cartier est utilisée par l'occupant allemand pour emprisonner des résistants et prisonniers politiques de toute la Bretagne. Un camp de prisonniers annexe à la prison, le camp Margueritte, est constitué le long du boulevard Georges-Clemenceau au sud-est. La prison est tristement célèbre pour avoir accueilli dans ses souterrains une salle de torture.

Thérèse Pierre et Pierre Dordain, responsables de réseaux de résistance à Fougères et Mordelles, y sont torturés et meurent à la prison en 1943.

Les 2 et 3 août 1944, plus d'un millier de femmes et d'hommes sont évacués de la prison Jacques-Cartier et du camp Margueritte. Ils sont embarqués dans deux trains partant de La Prévalaye et de La Courrouze vers des camps de concentration et des camps d'extermination. Ce « train de Langeais » est le dernier à partir de Rennes vers l'Allemagne nazie, alors que la ville est libérée le 4 août.

En 1947, la gestion des prisons départementales telles que la prison Jacques-Cartier est transférée à l'État.



Photographie, Archives Municipales de Fougères, 2F19-3-9

Thérèse Pierre.



# L'histoire récente de la prison Jacques-Cartier



Antoine Guilbert, 2013

La soirée Dazibao en 2013.

L'histoire récente de la prison est marquée par son obsolescence progressive, les tentatives d'évasion et sa fermeture.

Le phénomène de surpopulation carcérale limite le principe originel d'isolement individuel: les cellules accueillent plusieurs détenus. L'ajout d'un nouveau bâtiment d'incarcération dans la deuxième moitié des

années 1960 ne suffit pas à régler ce problème. En 2007, la prison accueille 473 détenus pour un effectif théorique de 330 places disponibles.

La vétusté de la prison Jacques-Cartier a également favorisé plusieurs tentatives d'évasion. La plupart se soldent par des échecs car les évadés sont le plus souvent découverts ou repris au terme de leur cavale. Explosion de serrures, barreaux de fenêtres sciés, trous dans le sol, passage par les égouts, tyrolienne : certaines évasions rappellent des scènes de cinéma ; elles restent très dangereuses.

La prison Jacques-Cartier ferme en mars 2010. Ses détenus sont transférés au nouveau centre pénitentiaire de Rennes-Vezin. Un documentaire intitulé « Le Déménagement » (réalisé par Catherine Rechard en 2012) est tourné lors du transfert.

Dès lors, la prison sert de lieu d'entraînement aux Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ÉRIS) intervenant dans les prisons françaises en cas de mutineries et d'incidents graves. Ces équipes ont laissé des traces encore bien visibles dans la prison (restes de cibles, impacts de balles, matelas, etc.).

En 2013, une soirée musicale Dazibao est organisée dans ses murs pour permettre au public de la découvrir. Elle devient aussi un lieu de tournage pour une série (« Profilage » en 2014) et un film (« La Taularde », réalisé par Audrey Estrougo en 2015).

# Demain, un lieu culturel et citoyen

Demain, cette ancienne prison a vocation à devenir un lieu culturel et citoyen. Rennes Métropole a acquis le site de l'ancienne prison Jacques-Cartier avec l'idée d'en faire un lieu de travail pour des artistes, un lieu de vie pour les citoyens, un lieu de destination pour les métropolitains. Ce lieu patrimonial a vocation à devenir un terrain d'expérimentation ouvert aux envies des habitants et usagers.

Le site a une histoire et un patrimoine à préserver et à raconter. Chaque année, plus de 10 000 visiteurs (re)découvrent la prison lors des Journées européennes du patrimoine et patrimoine.

En 2022, Arnaud Wassmer a récolté avec trois étudiants de l'Université Rennes 2 les témoignages des visiteurs volontaires pour en faire des archives sonores<sup>4</sup>. Des associations et universitaires se mobilisent aussi dans ce sens.

Les artistes sont régulièrement invités pour porter leur regard sur cette histoire. En 2022, les artistes urbains rennais Poch et Rock ont créé une œuvre monumentale sur ses murs. En 2023, les complices artistiques d'Im from Rennes ont réinterprété son passé. Une quinzaine de riverains ont également présenté leurs photographies du lieu sur les murs extérieurs de l'ancienne prison.

---

<sup>4</sup>Écouter l'archive sonore en flashant le QR Code page 26.

# Défricher un chemin

Un chantier s'ouvre, celui de dessiner, collectivement, le nouveau visage du lieu.

Une étude historique et patrimoniale a été commandée, pour mieux connaître son passé et son bâti.

Une étude du potentiel urbain et culturel du site a été lancée pour approfondir, avec des habitants et des usagers, ce que pourrait être ce lieu culturel et citoyen et identifier les conditions à réunir pour y parvenir<sup>5</sup>.

De nombreuses études techniques sont à conduire pour savoir comment la transformation du site va être possible. Enfin, c'est l'activation progressive du site qui fera son programme et son identité.

Le lieu abritera, dans les années qui viennent, des événements artistiques ou sportifs, des projets citoyens, des occupations culturelles ou solidaires au long cours, visant à tester, préfigurer, nourrir le programme. Il associera l'expertise des habitants, acteurs associatifs et entrepreneurs, artistes, élus, professionnels, étudiants, universitaires... pour penser son horizon. C'est l'implication de chacun dans la vie des lieux qui fera son succès. Invitation est faite d'en défricher le chemin.

Contact :  
[projetjacquescartier@rennesmetropole.fr](mailto:projetjacquescartier@rennesmetropole.fr)

---

<sup>5</sup>Voir le film "La prison Jacques-Cartier, un projet culturel et citoyen" en flashant le QR Code page 27.



Le Grand quartier.



Écouter le podcast  
"Prison Jacques-Cartier,  
paroles de visiteurs".







**Voir la vidéo**  
"La prison Jacques-Cartier,  
un projet culturel et citoyen".

Ouverte en 1903, la prison départementale Jacques-Cartier a été construite selon un plan panoptique et une organisation cellulaire, caractéristiques des conceptions architecturales des prisons à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Agrandie entre la deuxième moitié des années 1960 et 1998, elle a servi à incarcérer des prévenus et des détenus de courte peine jusqu'à sa fermeture en 2010. Elle est aussi tristement connue pour avoir été le lieu de détention de nombreux résistants pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le 20 septembre 2021, Rennes Métropole a acquis l'ancienne maison d'arrêt Jacques-Cartier pour la transformer en un site à vocation culturelle et citoyenne.

Photo de couverture : Anne-Cécile Estève, 2024

Textes : Pierrick Guégan

Conception graphique : Direction de la communication  
Rennes Ville et Métropole

Impression : Service imprimerie  
Rennes Ville et Métropole, septembre 2024